



DEMANDE DE BOURSE DE LYCEE

publié le 27/06/2022

Descriptif :

Veillez trouver ci joint la documentation pour la demande de bourse de lycée

La demande de bourse de lycée en ligne est dès à présent réalisable en vous connectant avec votre compte Educonnect sur <https://educonnect.education.gouv.fr> et ce jusqu'au 6 juillet 2022 dernier délai au collège.

En vous connectant sur le lien suivant, un simulateur de bourse vous permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse nationale à la rentrée scolaire 2022-2023 :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Des informations complémentaires sont disponibles en vous connectant sur :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Vous trouverez en annexes un courrier adressé aux parents, l'imprimé de demande de bourses, le barème des bourses et un flyer.

Merci de nous transmettre avant le 6 juillet le coupon-réponse figurant sur le courrier joint précisant si vous souhaitez ou non faire une demande de bourse de lycée.

Pour tout renseignement complémentaire, nous restons à votre disposition.

Le secrétariat

Documents joints

 [bareme_montant_bourses_nationales_lycee_2022-2023](#) (PDF de 501.6 ko)

 [courrier_bourses_lycees_familles_2022](#) (PDF de 474 ko)

 [2022_bourses_lycee_flyer](#) (PDF de 840.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.